



Vigie – Interventions

Enquêtes sur les éclosions de nature entérique.

Le Bureau de surveillance et de vigie (BSV) du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) a le mandat, entre autres, de coordonner les enquêtes sur les éclosions de nature entérique qui surviennent au niveau de la province. Lorsqu'un agrégat de cas d'un pathogène spécifique est identifié et touche plus d'une région au Québec, l'éclosion est définie comme étant suprarégionale ou provinciale. L'équipe du BSV évalue alors la pertinence d'enquêter sur la situation au moyen des grands critères suivants :

- le nombre de cas observés est supérieur au nombre de cas attendus;
- les cas se distribuent dans plus d'une région du Québec;
- il y a plusieurs cas de maladie grave ou de décès parmi les cas identifiés;
- certains groupes de population sont surreprésentés parmi les cas (ex. : la majorité des cas sont de jeunes enfants ou des personnes âgées);
- l'agrégat se poursuit dans le temps, c'est-à-dire que de nouveaux cas continuent à apparaître;
- plusieurs cas sont associés à un pathogène rare.

En plus d'amorcer et de coordonner les enquêtes sur les éclosions au niveau provincial, le BSV peut participer à des enquêtes régionales, pancanadiennes et internationales.

Portée d'une éclosion. Une éclosion est de portée régionale lorsque les cas se distribuent dans une seule région. Il revient alors à la Direction de santé publique de la région concernée d'enquêter sur les éclosions qui surviennent sur leur territoire.

Une éclosion est pancanadienne lorsque les cas se distribuent dans plus d'une province et est internationale lorsque les cas se distribuent dans plus d'un pays.

En plus des directions régionales de santé publique, les enquêtes sur les éclosions peuvent exiger la collaboration de plusieurs partenaires, dont l'Agence de la santé publique du Canada (ASPC), le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ), le Laboratoire de santé publique du Québec (LSPQ) et l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA).

Lorsque le BSV amorce une enquête sur les éclosions de nature entérique, il avise toutes les régions du Québec et, selon la situation, ses partenaires au niveau provincial ou fédéral. Les autorités régionales procèdent alors à l'enquête de tous les cas visés par l'éclosion, et ce, de façon standardisée. Les résultats sont ensuite analysés par le BSV afin d'identifier la source de la contamination ou à tout le moins, émettre des hypothèses quant à une source probable.

Lors d'une éclosion régionale, le BSV peut participer à l'enquête à la suite de la demande de l'autorité régionale de santé publique. Il peut alors offrir un soutien méthodologique, coordonner des conférences téléphoniques ou analyser les données, selon les besoins exprimés par la direction régionale de santé publique.

Les enquêtes sur les éclosions pancanadiennes sont coordonnées par l'ASPC. Au Québec, le BSV coordonne la collecte des informations nécessaires et les transmet à l'ASPC qui procède à leur analyse. En outre, il participe aux conférences téléphoniques coordonnées par l'ASPC à l'intention des provinces touchées par l'éclosion. Ces conférences téléphoniques permettent aux provinces de partager les informations entre elles et de discuter des hypothèses relatives à l'éclosion en cours ainsi que des interventions appropriées le cas échéant.

Lorsque l'éclosion est de portée internationale, la coordination s'effectue par l'ASPC qui assure le lien entre les organisations internationales et les autorités provinciales.

Bilan 2011. Ce bilan concerne les enquêtes sur les éclosions de nature entérique coordonnées par le BSV en 2011 ou auxquelles il a collaboré. Il s'agit d'enquêtes de portée régionale, provinciale, pancanadienne ou internationale. Sont exclues du bilan les demandes d'information visant l'évaluation d'un agrégat possible de cas. Ce court bilan, résumé au tableau 1, permet de faire les observations suivantes.

1. Sept éclosions étaient de portée internationale ou pancanadienne. Cela peut être le reflet de la mondialisation des marchés où les produits, les denrées alimentaires et les personnes franchissent rapidement les frontières, ce qui peut entraîner une grande dispersion des cas lors d'éclosions. Bien que pour les deux éclosions internationales, nous n'ayons eu aucun cas au Québec, une procédure d'enquête avait tout de même été élaborée et transmise aux provinces canadiennes par l'entremise de l'ASPC puis aux régions par les provinces, raison pour laquelle ces éclosions sont présentées au tableau 1. Il en est de même pour les éclosions de *Salmonella* Cuckmere et de *L. monocytogenes* pulsovar 113 qui n'ont affecté qu'une région mais nécessité une coordination provinciale car la source alimentaire contaminée pouvait être distribuée dans plusieurs régions au Québec.
2. Exception faite des éclosions internationales, le nombre de cas par éclosion varie de deux à plus d'une centaine. Les petits nombres peuvent s'expliquer par le fait que l'un des critères d'enquête est l'identification d'un agrégat de cas d'un pathogène rare. La rareté du pathogène peut laisser croire à la contamination d'un produit ou à une exposition spécifique. Cette situation s'est présentée pour l'*E. coli* pulsovar 608 et sa variante, pour *Salmonella* Newport pulsovar 70, *Salmonella* Kingabwa et *E. coli* O157:H7 pulsovar 962.

Les très grands nombres de cas se retrouvent surtout dans un contexte où il y a des manipulateurs d'aliments. Cette situation s'est présentée pour deux écloisions dont l'agent était probablement viral et qui ont été associées à deux traiteurs différents. La dose infectante pour les norovirus ou virus apparentés est très petite.

3. Une enquête épidémiologique peut mener à des interventions d'envergure même si l'agent responsable de l'écllosion n'a pas pu être confirmé en laboratoire. Par exemple, l'enquête sur l'écllosion d'*E. coli* O157:H7 pulsovar 608 a permis de suspecter les noix de Grenoble d'être à l'origine de l'écllosion. Les informations épidémiologiques recueillies étaient suffisantes pour recommander un retrait auprès de la compagnie.
4. Il est parfois possible d'identifier et de confirmer la source d'une écllosion à partir de peu de cas, par exemple lorsque la source de la contamination est un produit peu consommé dans la population générale alors qu'il a été fréquemment consommé par les cas. Cette situation s'est présentée pour l'écllosion d'*E. coli* O157:H7 pulsovar 962 alors que la source a pu être identifiée à partir de trois cas.
5. Plusieurs interventions ont été faites à la suite de l'identification d'une source de contamination, soit des retraits d'aliments contaminés ou l'application de mesures d'hygiène et de salubrité dans des établissements.
6. L'échange d'information entre les services de l'inspection alimentaire du MAPAQ ou de l'ACIA et les autorités de santé publique est important entre autres pour établir rapidement des liens entre la consommation de produits possiblement contaminés et les personnes malades. Par exemple, l'identification de la contamination d'un produit par du *L. monocytogenes* pulsovar 113 par l'ACIA a permis de déterminer rapidement que des cas humains pouvaient être associés à cette situation. Ainsi, cette collaboration avec nos partenaires permet d'accroître notre niveau de vigilance.

Au cours de la dernière année, le BSV a pris une part active dans des enquêtes sur plusieurs écloisions. La collaboration entre les différents partenaires (directions régionales de santé publique, Agence de santé publique du Canada, la Direction de l'inspection des aliments du MAPAQ et de l'ACIA) fut essentielle.

Chaque enquête est source d'apprentissage tant au regard des processus d'enquête que des observations et résultats concernant la source de la contamination. Il est primordial de maintenir ce genre d'expertise ainsi que nos liens avec nos principaux partenaires afin d'encourager l'échange d'information dans le cadre des enquêtes.

Auteurs : Colette Gaulin, Marie-Andrée Leblanc, Soulyvane Nguon et France Markowski, BSV, Direction de la protection de la santé publique, MSSS.

Tableau 1

Enquêtes sur les éclosions de nature entérique auxquelles le BSV a pris part en 2011

Portée de l'éclosion	Agent responsable	N. régions touchées au Québec	Enquête		Nombre de cas	Source		Intervention
			Date de début	Durée (en semaines)		Suspectée	Confirmée	
Internationale	<i>E. coli</i> O157:H7 pulsovar 608 (éclosion américaine)	Aucun cas au Québec	25 février	14	Alberta : 1 C.-B. : 1 États-Unis : 7	Avelines	<i>E. coli</i> O157:H7 retrouvé dans les avelines	Rappel des avelines
Internationale	<i>E. coli</i> O104	Aucun cas au Québec	6 juin	6	Ontario : 1 Europe : > 500	Graines de fenugrec	<i>E. coli</i> O104 retrouvé dans le fenugrec provenant d'Égypte	Rappel du fenugrec
Pan canadienne	<i>E. coli</i> O157:H7 pulsovar 608 Variante du profil de l'éclosion américaine	6	25 février	16	Québec : 12 N.-B. : 2	Noix de grenoble	<i>E. coli</i> O157:H7 non retrouvé dans les échantillons de noix	Rappel des noix de Grenoble basé sur l'enquête épidémiologique
Pan canadienne	Hépatite A	4	3 mars	8	Québec : 5 Ontario : 7 Alberta : 7 C.-B. : 2	Aucune source identifiée		Aucune intervention spécifique
Pan canadienne	<i>E. coli</i> O157:H7 pulsovar 962	2	29 juillet	14	Québec : 2 C.-B. : 1	Foie du veau	<i>E. coli</i> O157:H7 retrouvé dans le foie de veau	Rappel du foie de veau
Pan canadienne	<i>Salmonella</i> Newport pulsovar 70	4	2 août	4	Québec : 16 Ontario : 8	Aucune source identifiée		Aucune intervention spécifique.
Pan canadienne	<i>Salmonella</i> Kingabwa	2	4 août	3	Québec : 2 Alberta : 1 C.-B. : 1	Transmission probable par des reptiles	<i>S. Kingabwa</i> retrouvé dans les selles de reptiles	ASPC continue d'accroître les communications avec l'industrie des animaux de compagnie en collaboration avec le Conseil consultatif mixte de l'industrie des animaux
Provinciale	Virale probable	3	9 janvier	2	Québec : > 100	Contamination probable par un manipulateur d'aliments chez un traiteur (enquête cohorte)	L'origine n'a pas été confirmée en laboratoire	Intervention du MAPAQ chez le traiteur
Provinciale	Virale probable	3	1 ^{er} mars	4	Québec : > 50	Contamination probable par un manipulateur d'aliments chez un traiteur	L'origine n'a pas été confirmée en laboratoire	Intervention du MAPAQ chez le traiteur
Provinciale	<i>Salmonella</i> Cuckmere	1	13 mai	4	Québec : 2	Hummus	<i>S. Cuckmere</i> retrouvée dans l'hummus lors de prélèvements de routine	Rappel de l'hummus
Provinciale	<i>Campylobacter jejuni</i>	2	8 septembre	4	Québec : 28	Aucune source identifiée		Aucune intervention spécifique
Provinciale	<i>Listeria monocytogenes</i> pulsovar 113	1	16 novembre	16	Québec : 1	Fromage	Fromage et autres produits positifs pour <i>L. mon.</i> P113	Rappel des produits

Source : Bureau de surveillance et de vigie, Direction de la protection de la santé publique, MSSS.

Flash Vigie est un bulletin diffusé le quatrième jeudi de chaque mois. Il a pour but de rapporter les situations de menace réelle ou appréhendée à la santé de la population dans le domaine des maladies infectieuses. Il est produit par le Bureau de surveillance et de vigie de la Direction de la protection de la santé publique (DPSP) du ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec. La vigie et la surveillance des maladies infectieuses au Québec s'appuient sur diverses sources de données et demandent la collaboration des directions régionales de santé publique et de l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ). Nous tenons ici à remercier tous ces acteurs pour leur précieuse collaboration. Pour en savoir plus ou pour nous faire part de vos commentaires, communiquez avec France Markowski, à l'adresse france.markowski@msss.gouv.qc.ca. *Flash Vigie* peut être téléchargé gratuitement à partir du site Web du Ministère, à l'adresse <http://mssa4.msss.gouv.qc.ca/fr/document/publication.nsf/fb143c75e0c27b69852566aa0064b01c/30bc6f2f39299a32852572720070cc98?OpenDocument>.

NOTE : Les données du fichier MAD0 reposent sur les déclarations faites aux directions régionales de santé publique et, de ce fait, l'incidence réelle des maladies visées par cette déclaration peut être sous-estimée.